

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE PYRENEEN ASPP 65

Bureau de l'AREDA - 16 rue Docteur Bergugnat
65400 ARGELES-GAZOST

Contact Presse :

- Marie Lise Broueilh, Présidente : 06 30 36 97 52
- Valérie Soucaze (Haut Adour) : 06 11 36 86 73
- Claude Vielle (Pastoralisme) : 06 76 67 06 25

Dans le cadre de la campagne électorale en cours, l'ASPP 65 a interpellé, par courrier, les principaux candidats aux législatives. Monsieur Roland Castells fait partie de ces candidats mais nous n'avons reçu aucune réponse de sa part.

Compte tenu des dégâts occasionnés par Franska sur la circonscription du candidat Castells et dont le lâcher a été facilité dans les Hautes-Pyrénées par le maire de Bagnères de Bigorre, il paraissait normal, légitime et dans le cadre de l'exercice de la démocratie que les éleveurs puissent interpellier oralement Monsieur Castells au cours d'une de ses réunions publiques.

Malheureusement, en annulant ses réunions publiques, nous ne pouvons que constater le très grand courage de ce candidat pour faire face aux interrogations des électeurs.

- Courage pour favoriser le lâcher d'une ourse dont il savait qu'elle ne resterait pas sur le territoire de la commune de Bagnères
- Courage pour ne pas avoir consulté préalablement les communes voisines
- Courage pour être absent aux côtés de ceux qui sont victimes et sinistrés dans le canton et la circonscription
- Courage pour annuler des réunions afin de ne pas avoir à s'expliquer.
- Courage pour briser, de sa propre initiative, le débat démocratique qui doit exister à l'occasion de rencontres entre un candidat et ses électeurs.

Il n'y a jamais eu de la part des éleveurs et de l'ASPP 65 « l'annonce d'une présence massive d'éleveurs » mais une réponse spontanée de ceux-ci en raison du refus du candidat Castells d'aborder une problématique majeure qui ne concerne pas QUE l'ours mais aussi :

- Le développement durable des montagnes et des vallées
- L'avenir de l'agriculture de montagne et le pastoralisme
- Le respect des traditions et du patrimoine culturel
- Le devenir des jeunes agriculteurs et l'emploi dans cette filière
- La protection, l'entretien et le développement de la biodiversité du milieu montagnard
- Le maintien des paysages et des ses conséquences sur les externalités positives tel que le tourisme, la protection des sols, etc...

Autant d'éléments qui doivent concerner un futur député dont l'un des buts est l'élaboration des lois et le budget de l'Etat influant sur ces divers éléments.

De part les propos qu'il a tenu et diffusé à la presse, l'ASPP 65, représentant des éleveurs, des collectivités locales, des acteurs du tourisme et des sports de nature, est stupéfaite de l'ignorance ou de l'inconscience de ce candidat devant cet ensemble de sujets majeurs pour l'avenir des territoires de montagne qu'il prétend vouloir représenter.

Si la décision d'introduction appartient à l'Etat, toutes tendances politiques dirigeantes confondues, il est incontestable et indiscutable que le Maire de Bagnères de Bigorre y a largement contribué en favorisant, avec seulement 3 autres communes des Pyrénées, l'importation du plantigrade contre l'avis des populations montagnardes et de la très forte majorité des collectivités locales dont le Conseil Général où il s'est retrouvé minoritaire. Vouloir aujourd'hui se disculper c'est refuser d'assumer des erreurs, faire preuve de mauvaise foi et manquer de courage et d'éthique politique à l'égard de ses concitoyens.

Nous sommes bien conscients qu'il y a d'autres problèmes qui concernent les électeurs. Mais vouloir occulter ceux que nous soulevons c'est faire preuve d'un obscurantisme stupéfiant d'autant que son parti politique, le MODEM, a signé la charte pour l'environnement de Nicolas Hulot. Nous prenons acte que pour lui, le développement durable, la biodiversité (y compris celle des races d'élevage), le milieu agricole, la vie des vallées... n'est pas un souci majeur. Chacun appréciera.

Toutefois nous notons que Monsieur Castells est président du CPIE, organisme spécialisé dans l'éducation à l'environnement. Avec un tel comportement, nous pouvons nous interroger sur la qualité de l'éducation fournie à nos enfants dans ce domaine. Nous notons également que c'est cet organisme qui, curieusement, assure le remboursement des dégâts d'ours. Ce qui donne à Monsieur Castells la double casquette de pyromane et de pompier. Là aussi chacun appréciera l'honnêteté intellectuelle du système que nous avons dénoncé auprès de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées. N'y a-t-il pas d'autres organismes plus neutre pour assurer un tel remboursement et l'Etat ne peut-ils pas assumer lui-même toutes ses responsabilités ?

Voilà tous les éléments auxquels Monsieur Castells tente d'échapper en refusant le dialogue